



# Procès-Verbal

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

14 OCTOBRE 2023

Salle Capellia à La Chapelle-sur-Erdre

### 1. Représentativité de l'Assemblée

---

Nombre de Clubs : 210

Nombre de Clubs présents : 158, représentant 75.24 % de l'ensemble des clubs

Nombre de voix : 2 191

Nombre de voix représentées : 1 702, représentant 77.68 % du total des voix

### 2. Invités

---

En préambule à l'Assemblée Générale, M. Alain MARTIN, Président du District, salue la présence de :

Je salue toutes les personnalités présentes et tout particulièrement :

- Madame Louise PAHUN, Vice-Présidente Sports solidaires, responsables et activités de pleine nature du Conseil Départemental
- Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire de la Chapelle sur Erdre
- Monsieur Didier ESOR, Président de la Ligue de Football des Pays de la Loire
- Monsieur Guy RIBRAULT, Président Délégué de la Ligue de Football des Pays de la Loire
- Monsieur Jean-Pierre MAUCHRÉTIEN, Membre du Bureau exécutif du CDOS
- Monsieur Jean-Michel LE NY, Directeur d'agence Crédit Agricole de la Chapelle sur Erdre
- Monsieur Jacques RACAPE, Directeur de Secteur d'Agences Erdre et Loire au Crédit Agricole Atlantique Vendée.
- Monsieur Lorenzo LOEB, INTERSPORT en charge des clubs, collectivités et entreprises qui nous font le plaisir d'assister à nos Assemblées Générales.

Nous excusons l'absence de :

- Monsieur Michel MENARD, Président du Conseil Départemental
- Monsieur Jean-Jacques GAZEAU, Président du District de Football de Vendée
- Monsieur Xavier LE SAUCE, Président du CDOS
- Monsieur Nicolas POTTIER, Président du District de la Mayenne
- Madame Nicole GOURMELON, Directrice générale Crédit Agricole Atlantique Vendée
- Madame Maud GEFFROY, Animatrice des partenariats au Crédit Agricole Atlantique Vendée
- Monsieur Olivier COLIN, Responsable commercial EUROFIELD
- Monsieur Philippe DEVILLIERS, Président Directeur Général de DISTINCTIO

Les votes se feront de manière électronique, aussi, après avoir expliqué le fonctionnement aux membres présents, un vote d'entraînement a lieu, autour d'une question anodine.

### 3. Intervention du Maire de La Chapelle-sur-Erdre

**Fabrice ROUSSEL**

---

Nous remercions M Fabrice ROUSSEL qui nous fait le plaisir de se joindre à nous pour cette assemblée.

Monsieur le Maire, au nom de tous nos clubs, je vous remercie pour la mise à disposition gracieusement de votre magnifique salle chaque année à l'occasion de notre Assemblée Générale ; mais ce n'est pas que cela, nous avons un véritable partenariat entre votre ville et notre district.

Le Président du District donne la parole à M. Fabrice ROUSSEL, Maire de la Chapelle sur Erdre

M. Fabrice ROUSSEL, s'exprime :

« Monsieur le Président, Cher Alain,

Mesdames, Messieurs, bonjour à tous, bonjour à toutes,  
Une nouvelle fois, ravi de vous accueillir pour votre Assemblée Générale.  
C'est aussi pour moi l'occasion de saluer le partenariat intelligent que nous avons avec la mise à disposition de nos équipements, cette salle mais aussi le stade du Buisson de la Grolle pour certains stages du District et la capacité pour la Ville à utiliser les locaux du District, notamment pour certaines activités de jeunes.

Je suis là également pour vous souhaiter une excellente saison, saluer tout le travail des bénévoles, des éducateurs, des arbitres. Je crois que dans ces temps difficiles, il faut rappeler l'importance des activités sportives, des activités associatives. Faire en sorte que ces temps soient des temps de partage, des temps de plaisir mais aussi des temps éducatifs, des temps qui permettent aussi la mixité.

Un grand merci pour votre engagement. En tant que Maire, je le sais très bien et je le partage avec mes collègues, nos activités sur nos communes ne seraient pas ce qu'elles sont si vous n'étiez pas engagés au quotidien sur de nombreuses heures par semaine pour faire en sorte qu'il y ait notamment beaucoup de football dans nos communes de Loire-Atlantique.

Vous le savez, ici, à la Chapelle sur Erdre, on a la chance d'avoir la grande diversité du football avec l'accueil du FC Nantes, et notamment l'équipe de filles sur certains entraînements au stade du Buisson de la Grolle. C'est aussi, le club de l'ACC Foot qui se mobilise tout au long de l'année pour faire partager cette passion à plus de 600 licenciés avec un travail conséquent mené ces dernières années pour faire en sorte que le foot féminin se développe fortement sur notre commune. Ce sont les loisirs, les vétérans avec l'équipe de la Chapelaine et c'est le Nantes Métropole Futsal qui agit aussi pour le Futsal Féminin et est engagé dans le Handi Futsal. Et nous avons eu l'occasion d'accueillir une journée nationale de Céci-Foot, il y a maintenant quelques semaines.

Vous voyez, grande diversité pour faire en sorte que finalement le football soit accessible au plus grand nombre. Et nous aurons encore, ce week-end, de bons moments puisque ce soir, il y a à la fois un match de championnat Futsal Féminin ; et je tiens à saluer l'initiative du Futsal Féminin qui versera une contribution pour Octobre rose, et puis demain, une grande journée de Coupe de France puisque les filles et les gars de l'ACC sont engagés dans cette Coupe de France.

Très bonne Assemblée Générale à vous, très bon week-end et bon courage à celles et ceux qui sont engagés dans les compétitions et notamment la Coupe de France. »

## 4. Ouverture de l'Assemblée Générale

**Alain MARTIN**

« Nous voici réunis une nouvelle fois ce matin pour notre traditionnelle Assemblée Générale.  
Je ne voudrais pas commencer nos travaux sans avoir une pensée pour tous ceux qui, dans le cercle de notre football départemental, nous ont quittés depuis notre dernière assemblée générale, ainsi qu'à ceux et celles qui sont confrontés aux délicates et douloureuses épreuves de la maladie.

Une pensée particulière pour Claude SIMONET, Alain DAYOT, Jean-Jacques GROSDOIGT, fidèles serviteurs du football. Nous avons également une pensée pour leurs proches touchés par la douleur et le chagrin et nous les assurons de notre soutien.

Je vous demande de vous lever afin de nous recueillir quelques instants.  
Merci »

Le Président Alain MARTIN ouvre l'Assemblée Générale à 09h15.

## 5. Approbation des P.V. des Assemblées Générales du 1<sup>er</sup> octobre 2022

Approbation des Procès-Verbaux des Assemblées Générales du 1<sup>er</sup> octobre 2022 à La Chapelle-sur-Erdre parus le 18 octobre 2022 sur le site Internet du District :

Conformément à la réglementation électorale, les votes sont les suivants :

135 clubs ayant voté  
1 574 voix exprimées

|        | Voix  | Pourcentage |
|--------|-------|-------------|
| Pour   | 1 574 | 100 %       |
| Contre | 0     | 0 %         |

Les Procès-verbaux des Assemblées Générales du 1<sup>er</sup> octobre 2022 sont adoptés à 100 %.

## 6. Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale du 16 juin 2023

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 16 juin 2023 à La Chapelle-sur-Erdre paru le 21 juin 2023 sur le site Internet du District :

Conformément à la réglementation électorale, les votes sont les suivants :

125 clubs ayant voté  
1 470 voix exprimées

|        | Voix  | Pourcentage |
|--------|-------|-------------|
| Pour   | 1 431 | 97.35 %     |
| Contre | 39    | 2.65 %      |

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 juin 2023 est adopté à 97.35 %.

## 7. Discours du Président

**Alain MARTIN**

« Mesdames, Messieurs les Présidents de Clubs,  
Chers amis,

*Souvent les discours se terminent par les félicitations et les remerciements.*

*Eh bien pour une fois, je le ferai dès le début.*

*Merci à vous Mesdames et Messieurs les présidents de club ou leurs représentants d'avoir répondu présents et surtout de prendre un peu de votre temps pour assister aux Assemblées Générales du District.*

*Merci aux personnalités présentes*

*Merci aux sponsors ou partenaires que je ne citerai pas par peur d'en oublier, pour l'aide financière ou matérielle qu'ils nous apportent tout au long de la saison et ce depuis plusieurs années.*

*Merci à vous les bénévoles dans les clubs, femmes ou hommes, pour tout le travail que vous effectuez pour assurer une vie associative dans nos villes et communes rurales du département.*

*Merci à vous tous les acteurs du football, joueuses, joueurs, éducatrices, éducateurs, arbitres, dirigeantes, dirigeants pour assouvir votre passion malgré toutes les difficultés que vous pouvez rencontrer dans la vie courante.*

*Merci aux élus qui assurent tout au long de la saison les différentes tâches qui leur sont confiées dans les secteurs ou dans les commissions.*

*Merci aux salariés qu'ils soient administratifs ou techniques pour tout le travail qu'ils accomplissent pour faire vivre le football dans notre département.*

*J'adresse mes félicitations à tous les lauréats et joins l'expression de toute ma sympathie à ceux pour qui le sort a été contraire.*

*Après ce long tour d'horizon des remerciements, je vais vous parler de quelques sujets qui me tiennent à cœur et que j'ai constaté pendant la saison 2022/2023.*

*Nous vous avons fait parvenir au préalable les rapports financiers ainsi que les rapports d'activités.*

*Le trésorier, Didier GANTIER, ainsi que le Secrétaire Général, Jean-Pierre BOUILLANT, ne manqueront pas de vous les commenter et si besoin de vous fournir les explications complémentaires.*

*Tout d'abord, je commencerai par quelque chose d'agréable.*

*Ce sont les licenciés !*

*De nouveau, une progression importante par rapport à la saison précédente de 3.7 % soit 2066 licenciés de plus.*

*Nous sommes 58 587, ce qui nous situe comme d'habitude dans le haut du tableau des Districts de France. Il y a 91 districts, et nous sommes aujourd'hui 2 districts à être mano à mano, le District Lyon-Rhône et le nôtre.*

*On se tient à 500 licences près. Nous sommes toujours dans les premiers districts, et ça c'est grâce à vous, grâce à vos efforts.*

*D'ailleurs, avec 58 587, c'est la meilleure performance de l'histoire du District, puisque le record était de 58 077 licenciées lors de la saison 2018/2019.*

*A ce jour, nous sommes 57 013 pour 53 123 licenciés à la même date l'année dernière, soit 7.32 % de plus.*

*Je sais que vous avez tout mis en œuvre pour accueillir vos licenciés dans les meilleures conditions.*

*Comme je vous le faisais savoir il y a un an, lors de notre Assemblée Générale, j'étais très inquiet au niveau de l'arbitrage.*

*Le travail réalisé par notre Conseiller technique en Arbitrage, Florian COSSIC nous rassure.*

*L'effectif était alors de 271 Arbitres désignés sur nos compétitions départementales.*

*Florian a mis en place son projet avec l'aide de la Commission et l'Equipe Départementale en Arbitrage. De nombreuses sensibilisations ont été faites au sein de vos Clubs, un suivi plus accru des arbitres Stagiaires a été mis en place, une proximité entre les Clubs, les arbitres et le CTDA s'est créée.*

*Nous avons terminé la saison 2022/2023, avec 367 arbitres dont 114 issues des formations initiales (un record), 92 ont renouvelé leur engagement.*

Aujourd'hui, nous sommes à 295 Arbitres qui ont décidé d'endosser de nouveau la fonction cette saison dont 20 issus de la première FIA de la saison en août. Au cours de ce week-end 24 nouveaux arbitres terminent leur formation.

Plus globalement, c'est 408 arbitres formés en Loire Atlantique qui officient sur les compétitions Départementales, Régionales et Nationales.

Auxquels, il faut ajouter les 96 arbitres bénévoles de Club déjà formés lors des sessions de la saison passée et cette année et qui participe activement aux rencontres du week-end.

Ce n'est que le début d'un long processus de formation et de fidélisation qui vient de s'engager et qui ne réussira que par votre plein engagement dans le suivi de vos jeunes stagiaires et par votre volonté de mettre l'arbitrage comme un objectif de votre structure.

Le Football, pratique populaire, simple, peu onéreuse, touche toutes les couches sociales.

Il est présent partout, du monde rural aux quartiers urbains.

Nous accueillons tous les gens y compris ceux et celles qui rencontrent de grandes difficultés sociales.

Il est source de jeu, de plaisir et de bonheur collectif.

Cependant, notre discipline est trop souvent décriée pour ses dérives sur et en dehors du terrain.

Depuis notre dernière Assemblée Générale, la France du football a dû affronter bien des turbulences dont certaines ont mis à mal l'image de ce sport que nous aimons.

Face aux critiques systématiques, excessives, dont notre sport est l'objet aux yeux de l'opinion publique, le football de la base ne peut, ne doit en aucun cas être assimilé aux dérives qui font le régal des médias.

Je vous confirme que le District reste ferme et luttera par tous les moyens contre les incivilités et les violences ; qu'elles soient verbales, racistes ou physiques.

Malheureusement, malgré ces alertes, nous en sommes tous victimes.

Les incivilités et les violences sévissent.

Elles sont là sur les terrains, autour des réseaux sociaux.

Je ne peux m'empêcher de terminer ce discours sans parler des problèmes disciplinaires que nous connaissons.

La Commission de Discipline a un surcroît de travail, principalement dû aux incivilités autour des terrains.

Le barème disciplinaire aggravé a été réactualisé et a pris effet le 1er juillet 2023.

Que l'on ne me dise pas « je ne peux rien faire »

Je n'ignore pas les difficultés que vous avez pour contenir le public, vos éducateurs, vos dirigeants. Mais je crois qu'à un moment, il ne faut pas hésiter à se séparer des personnes indésirables ; ne pas craindre de dire à un spectateur, à un parent qu'il doit savoir se tenir correctement.

Je compte vraiment sur vous pour que cela s'améliore rapidement.

Enfin, pour terminer, Mesdames, Messieurs, je vous souhaite de vivre une belle saison.

Merci de votre écoute et bonne assemblée.

## 8. Rapport Moral 2022/2023

Jean-Pierre BOUILLANT

Le Secrétaire Général, Jean-Pierre BOUILLANT, rappelle :

« Mesdames, Messieurs,

Vous avez reçu le rapport moral de la saison 2022/2023, un rapport que j'ai souhaité un peu plus synthétique que les années précédentes, avec moins de textes et plus de tableaux afin d'en faciliter sa lecture et sa prise de connaissance.

Je vais donc simplement rappeler, ce matin, quelques points importants et nous ferons ensuite un tour d'horizon de la saison écoulée à l'aide d'une vidéo, préférable à un long discours.

Comme je l'ai indiqué, cette saison 2022/2023 est une saison record à plusieurs titres.

Le Président l'a évoqué le nombre de licenciés qui a atteint le chiffre de 58 587 n'a jamais été aussi élevé dans notre département. Si le nombre de jeunes pratiquants continue à augmenter, à l'inverse des seniors, il convient également de signaler la progression des féminines qui ont connu une évolution significative de plus de 9% pour atteindre le chiffre record de 6 290.

Au niveau de l'arbitrage, la relève est bien là, puisque 79 jeunes ont été formés lors de différents stages organisés par la commission des arbitres. Dans ce domaine également les féminines sont en progression depuis deux saisons. Il s'agit là aussi d'un record et il reste à souhaiter que ces jeunes soutenus et accompagnés par les clubs puissent exercer leur mission en toute sérénité et de manière pérenne.

### DISCIPLINE

Un record, moins glorieux celui-là, a également été battu en matière disciplinaire.

La commission de discipline a ouvert pour la première fois plus de 10 000 dossiers. Près d'une centaine de cartons rouges supplémentaires ont été distribués par rapport à la saison dernière, entraînant parfois de lourdes suspensions.

J'ajouterai, malheureusement, que ce début de saison ne laisse pas augurer d'une amélioration dans ce domaine, bien au contraire.

La commission note également le nombre important de joueurs suspendus (110) qui ont néanmoins participé à une rencontre avec les conséquences que cela impose (amende, suspension, perte de match). Aussi, je vous invite à faire preuve de vigilance et à consulter les tableaux de suspension diffusés chaque semaine.

#### **LABEL**

La commission de suivi des labels a travaillé avec les clubs pour l'obtention des différents labels auprès de la FFF. 38 clubs ont obtenu cette labellisation pour les années 2023/2026, c'est là aussi une performance.

#### **Le programme éducatif fédéral (PEF) et ÉCORESPONSABILITÉ**

La commission, en collaboration avec les deux volontaires en service civique a enregistré 344 actions déposées par 50 clubs.

C'est un nombre en forte hausse par rapport à la saison précédente. Toutefois, il manque un certain nombre de clubs à l'appel et nous pensons que certaines actions réalisées par les clubs ne sont pas renseignées ce qui nous permettrait de les valoriser. N'hésitez donc pas à utiliser l'outil de suivi des actions PEF.

#### **RECRUTEMENT**

Le District a recruté un juriste en la personne de Maxime AIRIEAU. Au service des clubs, il assure, entre autres, la gestion des contentieux, le suivi des obligations réglementaires et apporte aide et expertise aux clubs sur les plans administratif et juridique.

#### **DIVERS**

Le 16 juin dernier, le district a convoqué les clubs en assemblée générale extraordinaire afin de définir les contours sportifs des prochaines saisons qui verront le retour en groupes de douze dès 2024/2025, et une refonte de l'organisation des championnats sur les deux prochaines saisons.

Place maintenant à la vidéo pour retracer en quelques minutes les moments forts de l'activité de votre district en cette saison 2022/2023.

#### **CONCLUSION**

En cette saison 2022/2023, la bonne marche du District a été assurée par le Bureau et le Comité directeur avec l'aide indispensable des 15 agents (administratifs et techniciens) et des 190 bénévoles qui ont participé à la vie des commissions.

Le rapport moral et le petit film que vous venez de voir détaillent l'étendue et l'importance de leur travail et je souhaite pour conclure remercier tous ces acteurs qui permettent avec vous, dirigeants de clubs, de faire en sorte que le football anime nos villes et nos communes, que nos jeunes soient occupés et encadrés et qui font de notre district une belle institution.

Merci de votre attention. »

## **9. Approbation du Rapport Moral 2022/2023**

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

134 clubs ayant voté  
1 555 voix exprimées

|        | <b>Voix</b> | <b>Pourcentage</b> |
|--------|-------------|--------------------|
| Pour   | 1 555       | 100 %              |
| Contre | 0           | 0 %                |

Le Rapport Moral 2022/2023 est adopté à 100 %.

## **10. Présentation des comptes financiers**

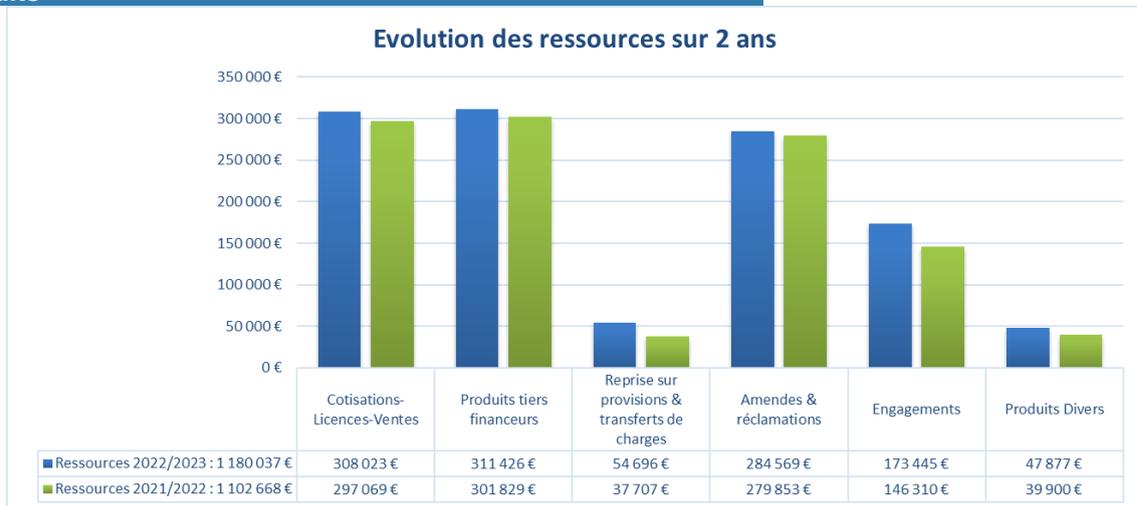
**Didier GANTIER**

« Mesdames, Messieurs les représentants des clubs,

Conformément à nos statuts et aux dispositions de la loi sur les associations prévoyant que les comptes doivent être soumis à l'approbation de leurs membres, vous les clubs, j'ai l'honneur de vous présenter les comptes du District pour la saison 2022-2023 (du 1er juillet au 30 juin) tels qu'ils vous ont été transmis au préalable par messagerie officielle.

Mes commentaires porteront sur les points principaux et les variations importantes.

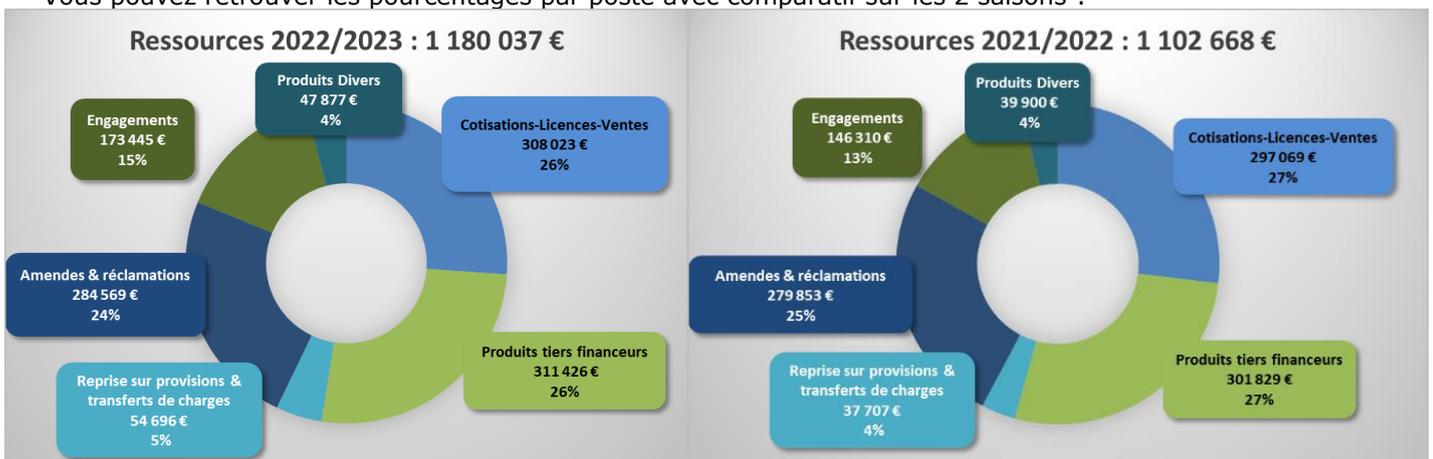
## Les Produits



Sur un budget de 1 180 000 €, nous pouvons constater une progression de nos ressources de 7%, liée à la progression du nombre de licenciés + 3.63% et du nombre d'équipes de jeunes engagées (+75) impactant les recettes liées aux compétitions : hausse des droits d'engagements, des redevances sur les licences, des dossiers disciplinaires, des autorisations de tournois.

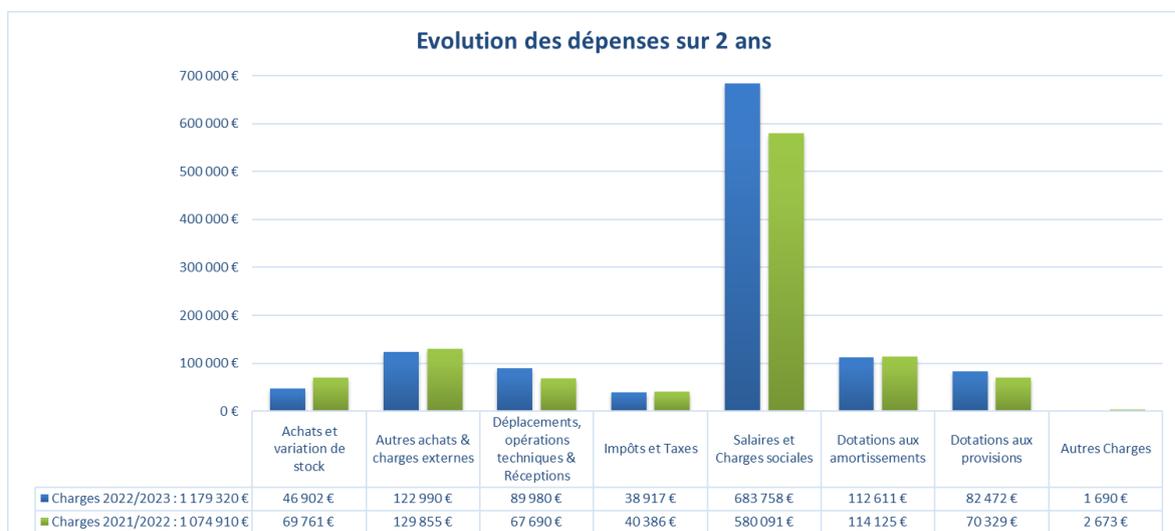
Le poste « subventions » est en hausse de près de 7% en lien avec les aides fédérales à l'emploi et au développement de l'arbitrage ainsi que l'aide ANS pour le recrutement du CTDA.

Vous pouvez retrouver les pourcentages par poste avec comparatif sur les 2 saisons :



La répartition est sensiblement identique.

## Les Charges



Si nos charges ont progressé de 9.7 %, les postes des achats et charges externes est à la baisse car il n’y a pas eu d’investissement en matériel pour revente comme l’année précédente et la gestion de maîtrise des coûts énergétiques a été efficace.

L’augmentation du poste « Salaires et Charges sociales » prend en compte la création de 2 postes salariés, le CTDA et le juriste.

Le retour à une activité normale, des réunions en présentiel et des frais de réception a entraîné une hausse de 33% des frais.

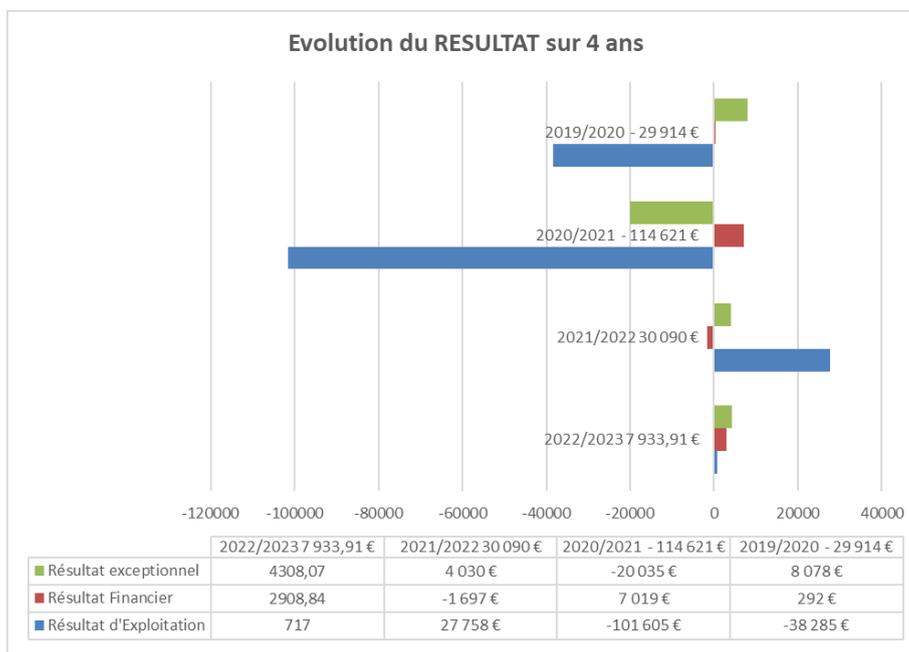
L’augmentation de la dotation aux provisions prend en compte les frais de travaux programmés pour la rénovation énergétique.

Vous pouvez retrouver les pourcentages par poste avec comparatif sur les 2 saisons :



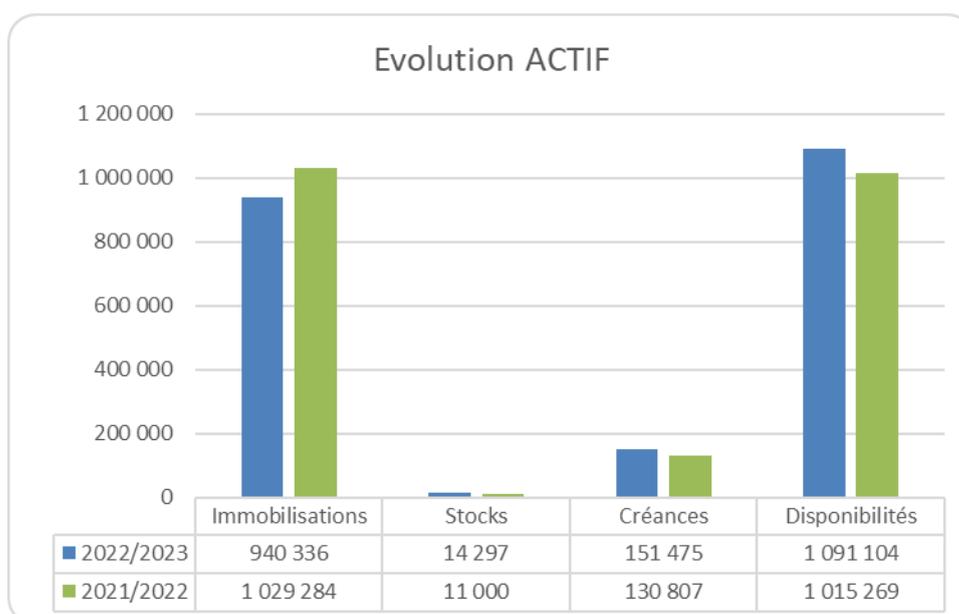
## Les Résultats

Compte tenu de l’ensemble de ces données, l’exercice se clôture avec un résultat d’exploitation bénéficiaire de 717 €, un résultat financier bénéficiaire de 2 909 € et un résultat exceptionnel bénéficiaire de 4 308 € soldant l’exercice avec un bénéfice de 7 934 €.



| Bilan                                    |                     |                                    |                     |                     |
|--|---------------------|------------------------------------|---------------------|---------------------|
| ACTIF                                    | 2022/2023           |                                    |                     | 2021/2022           |
|  | BRUT                | Amortissements<br>et dépréciations | Net                 | Net                 |
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>                  |                     |                                    |                     |                     |
| <b>Immobilisations corporelles</b>       |                     |                                    |                     |                     |
| Terrains                                 | 200 488,92          |                                    | 200 488,92          | 200 488,92          |
| Siège Social - Esp. Fernand Sastre       | 497 564,53          | 497 564,53                         |                     | 13 131,04           |
| Salle Claude Simonet                     | 360 284,90          | 238 989,05                         | 121 295,85          | 135 707,25          |
| Espace Noël Le Graët                     | 480 000,00          | 91 160,55                          | 388 839,45          | 408 039,45          |
| Aménagement Esp. Fernand Sastre          | 127 036,26          | 105 322,22                         | 21 714,04           | 31 006,96           |
| Aménagement Esp.Noël Le Graët            | 321 609,27          | 162 795,06                         | 158 814,21          | 199 015,37          |
| Matériel Bureau-Informatique-Logiciel    | 166 120,81          | 129 251,45                         | 36 869,36           | 28 515,55           |
| Mobilier de Bureau                       | 57 672,30           | 57 413,32                          | 258,98              | 635,42              |
| Matériel Audio - Visuel                  | 24 948,52           | 23 504,22                          | 1 444,30            | 2 132,78            |
| <b>Immobilisations financières</b>       | 10 611,12           |                                    | 10 611,12           | 10 611,12           |
| <b>I - Total Actif Immobilisé</b>        | <b>2 246 336,63</b> | <b>1 306 000,40</b>                | <b>940 336,23</b>   | <b>1 029 283,86</b> |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                   |                     |                                    |                     |                     |
| <b>Stocks</b>                            | 14 297,00           |                                    | 14 297,00           | 11 000,00           |
| <b>Créances</b>                          | 151 474,76          |                                    | 151 474,76          | 130 806,98          |
| <b>Disponibilités</b>                    | 1 091 104,16        |                                    | 1 091 104,16        | 1 015 268,95        |
| <b>Charges constatées d'avance</b>       | 10 032,00           |                                    | 10 032,00           | 7 850,00            |
| <b>II - Total Actif circulant</b>        | <b>1 266 907,92</b> | <b>0,00</b>                        | <b>1 266 907,92</b> | <b>1 164 925,93</b> |
| <b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>              | <b>3 513 244,55</b> | <b>1 306 000,40</b>                | <b>2 207 244,15</b> | <b>2 194 209,79</b> |
| <b>PASSIF</b>                            |                     |                                    | <b>2022/2023</b>    | <b>2021/2022</b>    |
| <b>FONDS PROPRES</b>                     |                     |                                    |                     |                     |
| Fonds propres sans droit de reprise      |                     |                                    | 1 187 703,67        | 1 157 613,75        |
| Résultat de l'Exercice                   |                     |                                    | <b>7 933,91</b>     | <b>30 089,92</b>    |
| Subvention d'Investissement              |                     |                                    | 74 056,39           | 79 411,49           |
| <b>I - Total Fonds Propres</b>           |                     |                                    | <b>1 269 693,97</b> | <b>1 267 115,16</b> |
| <b>PROVISIONS</b>                        |                     |                                    |                     |                     |
| Provisions pour risques                  |                     |                                    | 12 084,00           | 13 184,00           |
| Provisions pour charges                  |                     |                                    | 225 905,00          | 164 718,00          |
| <b>II - Provisions</b>                   |                     |                                    | <b>237 989,00</b>   | <b>177 902,00</b>   |
| <b>DETTES</b>                            |                     |                                    |                     |                     |
| Emprunt Crédit Agricole                  |                     |                                    | 537 629,54          | 598 321,71          |
| Intérêts courus sur Emprunts             |                     |                                    | 157,67              | 175,80              |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés |                     |                                    | 10 719,97           | 7 996,67            |
| Dettes fiscales et sociales              |                     |                                    | 145 907,08          | 127 822,18          |
| Autres dettes                            |                     |                                    | 5 146,92            | 4 876,27            |
| Produits constatés d'avance              |                     |                                    |                     | 10 000,00           |
| <b>III - Total Dettes</b>                |                     |                                    | <b>699 561,18</b>   | <b>749 192,63</b>   |
| <b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>          |                     |                                    | <b>2 207 244,15</b> | <b>2 194 209,79</b> |

## ACTIF



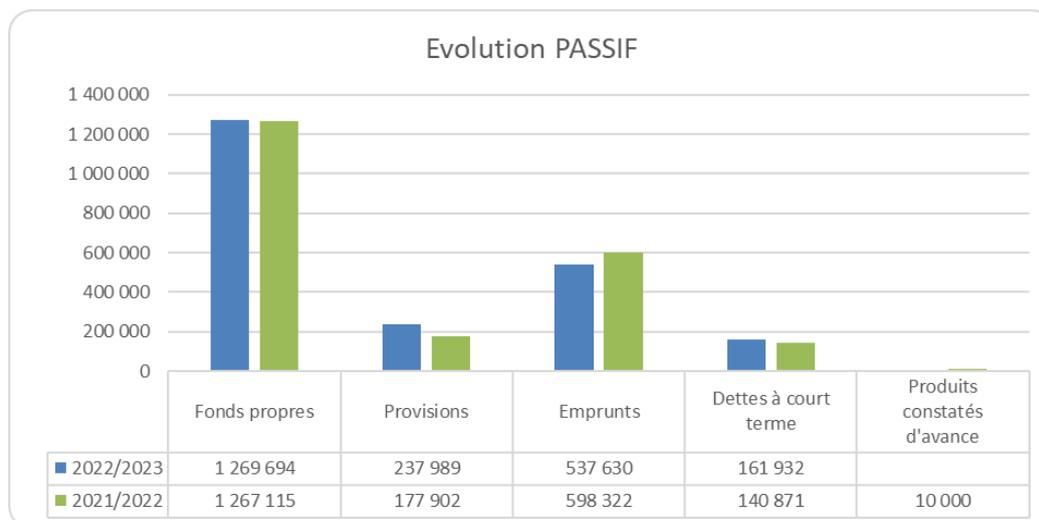
Les mouvements de l'Actif immobilisé tiennent compte des amortissements et de la mise au rebut de matériel à hauteur de 35 890 € et du renouvellement du parc informatique et d'un photocopieur pour 23 663 €.

Les stocks ont été utilisés lors de l'exercice.

Les créances auprès de la Fédération, la Ligue et les clubs sont à hauteur de 109 694 €.

La trésorerie enregistre une hausse de 7.4 % après les prélèvements de juin.

## PASSIF



Au Passif, figurent les ressources de l'Association.

Les fonds propres s'élèvent à 1 269 694 € composés, pour l'essentiel, des fonds propres sans droit de reprise à hauteur de 1 187 704 € impactés par l'affectation du résultat de la saison dernière.

Les provisions sont destinées à financer les engagements de retraite, le risque d'impayés des clubs et le projet de rénovation énergétique du bâtiment du siège qui fête ses 25 ans en 2023.

En matière de Dettes à long terme, celles-ci enregistrent une baisse de 10 % par le remboursement des emprunts.

Les dettes à court terme auprès des fournisseurs, des organismes sociaux et de l'état sont en hausse de 15% et sont notamment liées aux dettes sociales pour congés payés dus.

### PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément au règlement ANC 2018-06 pour la première fois au 30 juin 2023 constituant ainsi un changement de méthode, sans autre impact que la présentation du compte de résultat.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice soit 7 933.91 € sur un compte de report à nouveau.

### QUITUS

L'approbation des comptes emportera quitus pour les membres du Comité de Direction du District.

## 11. Rapport sur les comptes du Commissaire aux comptes **Christophe BLANDIN**

Monsieur Christophe BLANDIN, Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale, fait lecture de ses conclusions.

M. Christophe BLANDIN, Commissaire aux Comptes, certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de la saison 2022/2023, de la situation financière et du patrimoine du District de Football de Loire-Atlantique au 30 juin 2023.

## 12. Approbation des comptes financiers 2022/2023

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

130 clubs ayant voté  
1 534 voix exprimées

|        | Voix  | Pourcentage |
|--------|-------|-------------|
| Pour   | 1 490 | 97.13 %     |
| Contre | 44    | 2.87 %      |

Les comptes 2022/2023 sont approuvés à 97.13 %.

### 13. Présentation du Budget prévisionnel 2023/2024

Didier GANTIER

« Mesdames, Messieurs,

Compte tenu de la reprise d'activité que nous souhaitons pérenne, nous sommes en mesure de vous présenter un budget 2023/2024 à l'équilibre.

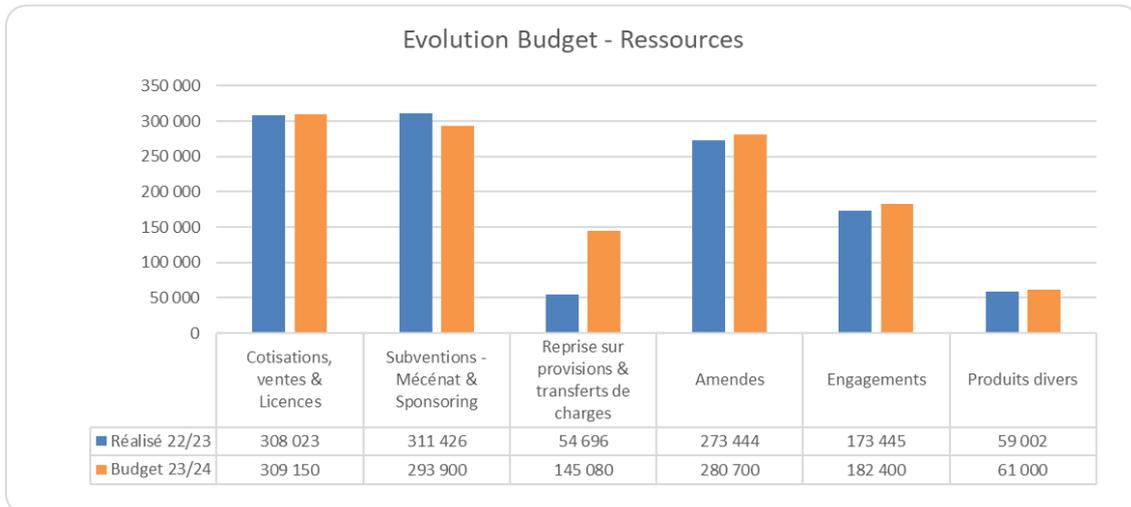
Le Comité de Direction du 06 avril 2023 a convenu d'ajuster les montants des engagements et tarifs au regard de l'établissement du budget prévisionnel 2023-2024 afin de répondre aux besoins liés de développement des activités à destination des clubs du District.

| <b>PREVISIONNEL</b>  | Réel 2022/2023      | Budget 2023/2024 |
|--|---------------------|------------------|
| <b>RESSOURCES</b>  |                     |                  |
| <b>au 30/06/2023</b>   |                     |                  |
| <b>1 - Cotisations - ventes &amp; Licences</b>                 | 308 023,26          | 309 150          |
| <b>2 - Subventions - Mécénat &amp; Sponsoring</b>              | 311 426,17          | 293 900          |
| <b>3 - Reprises sur provisions &amp; transferts de charges</b> | 54 696,36           | 145 080          |
| <b>4 - Autres produits</b>                                     |                     |                  |
| Amendes  | 273 444,00          | 280 700          |
| Droits d'engagements   | 173 445,00          | 182 400          |
| Produits divers  | 59 002,48           | 61 000           |
| <b>Total des ressources</b>                                    | <b>1 180 037,27</b> | <b>1 272 230</b> |
| <b>DEPENSES</b>  |                     |                  |
| <b>1 - Achats et charges externes</b>                          |                     |                  |
| Achats & services extérieurs                                   | 150 811,48          | 300 830          |
| Déplacements & réception                                       | 89 980,24           | 93 035           |
| Postes & télécommunications                                    | 19 081,29           | 19 770           |
| <b>2 - Impôts et taxes</b>                                     | 38 916,73           | 42 650           |
| <b>3 - Salaires et charges</b>                                 | 683 757,89          | 736 600          |
| <b>4 - Amortissements et provisions</b>                        | 195 083,04          | 104 000          |
| pas de provisions dans le budget                               |                     |                  |
| <b>5 - Autres charges</b>                                      | 1 689,60            | 4 180            |
| <b>Total des dépenses</b>                                      | <b>1 179 320,27</b> | <b>1 301 065</b> |
| <b>RESULTATS</b>   |                     |                  |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                                 | 717,00              | -28 835          |
| <b>Résultat financier</b>                                      | 2 908,84            | 24 835           |
| <b>Résultat exceptionnel</b>                                   | 4 308,07            | 4 000            |
| Amortissement Subvention d'Investissement                      |                     |                  |
| <b>Résultat net</b>  | <b>7 933,91</b>     | <b>0</b>         |

#### 1 - Les Ressources d'exploitation sont estimées à 1 272 230 € :

Nous avons estimé une stabilisation des recettes sur les licences à la suite du changement du mode de calcul

des redevances distribuées par la Ligue ; un retour à la normale du montant des subventions (sans fonds de soutien) ; des recettes liées aux compétitions (engagements, amendes) en hausse du fait de la progression du nombre d'équipes ; la reprise de la provision travaux pour rénovation énergétique.



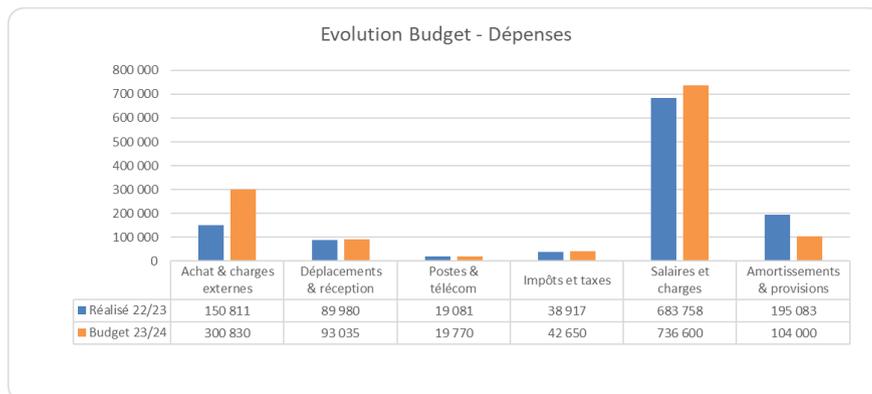
## 2 - Les Dépenses sont estimées à 1 301 065 € :

Les achats seront impactés par la dotation des nouveaux panneaux de barème disciplinaire qui vous seront remis en fin d'AG et la prévision d'une dotation de mini-butts qui est en pourparlers avec la Fédération.

Par ailleurs, le coût des travaux de rénovation énergétique (menuiseries extérieures et isolation) sera affecté à la saison 2023/2024.

Le poste salaires et charges sera en augmentation avec l'impact d'un poste salarié supplémentaire sur toute la saison et une revalorisation salariale.

Le poste « Amortissements & provisions » sera à la baisse avec la fin de l'amortissement du siège social et la reprise de la provision pour travaux.



Nous comptons par ailleurs, sur des résultats financiers plus importants avec la souscription de nouveaux produits de placement.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention. »

## 14. Vote du Budget prévisionnel 2023/2024

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

127 clubs ayant voté  
1 497 voix exprimées

|        | Voix  | Pourcentage |
|--------|-------|-------------|
| Pour   | 1 398 | 93.39 %     |
| Contre | 99    | 6.61 %      |

Le budget prévisionnel 2023/2024 est voté à 93.39 %.

## 15. Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le Directeur, Sébastien Duret, précise qu'aucun vœu n'a été déposé au moins 30 jours avant l'Assemblée Générale.

Alain Martin, Président, clôt l'Assemblée Générale Ordinaire à 09h53

**Après les Assemblées Générales Extraordinaire, Élective et la pause, les points suivants sont abordés à partir de 10h49 :**

## 16. Présentation de la nouvelle organisation fédérale des formations éducateurs

Rudolph Blanchard, CTD PPF, excuse l'absence de Karl Marchand puis présente l'évolution de la filière de formation des éducateurs :

Les modules et les CFF n'existent plus depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023, ils sont remplacés par les Attestations Fédérales (AFG) et les Certificats Fédéraux d'Initiateurs (CFI) ;

L'Attestation fédérale s'obtient après 8h de formation en présentiel.

La formation CFI est dite hybride avec :

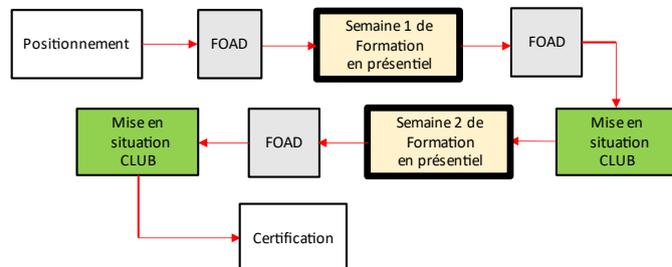
- 2 fois 6 heures de Formation en présentiel,
- 2 fois 2 heures de Formation en distanciel,

**Les CFI Gardien de But, CFI Beach Soccer, CFI Préparateur Physique, CFI Futsal restent inchangés :**

16h (Initiation) en présentiel ou

32h (Initiation+ Perfectionnement) de formation en présentiel.

**Les Diplômes Fédéraux viennent enrichir l'offre de formation pour ceux qui souhaitent se perfectionner dans l'encadrement mais qui ne souhaitent pas en faire leur métier.**



**DF Responsable Ecole de Football**

Animer et promouvoir les pratiques éducatives et associées en sécurité  
Manager une Ecole de Football

**DF Coach Jeunes**

Initier et perfectionner des jeunes en compétition, en sécurité

**DF Coach Seniors**

Entraîner des seniors en compétition, en sécurité



### Tableau des équivalences valable jusqu'au 30 juin 2027

Exemples :

| EQUIVALENCES DU 01/07/2023 AU 30/06/2027   |   |                           |   |                                      |
|--|---|---------------------------|---|--------------------------------------|
| ANCIENS MODULES/CF   | NOUVEAUX CERTIFICATS/ DIPLOMES            | GESTIONNAIRE              | DEMARCHÉ  | DELIVRANCE DIPLOME                   |
| MODULE SENIORS   | CFI SENIORS                               | -                         | Aucune démarche (équivalence de droit)  | Pas de délivrance de nouveau diplôme |
| MODULE U17-U19   | CFI U14-U19                               | -                         | Aucune démarche (équivalence de droit)  | Pas de délivrance de nouveau diplôme |
| MODULE U15   | CFI U14-U19                               | -                         | Aucune démarche (équivalence de droit)  | Pas de délivrance de nouveau diplôme |
| MODULE U13   | CFI U10-U13                               | -                         | Aucune démarche (équivalence de droit)  | Pas de délivrance de nouveau diplôme |
| MODULE U11   | CFI U10-U13                               | -                         | Aucune démarche (équivalence de droit)  | Pas de délivrance de nouveau diplôme |
| MODULE U9  | CFI U6-U9                                 | -                         | Aucune démarche (équivalence de droit)  | Pas de délivrance de nouveau diplôme |
| MODULE U7  | CFI U6-U9                                 | -                         | Aucune démarche (équivalence de droit)  | Pas de délivrance de nouveau diplôme |
| MODULE ANIMATEUR/TRICE FEDERALE  | ATTESTATION FÉDÉRALE PRATIQUE FÉMININE    | -                         | Aucune démarche (équivalence de droit)  | Pas de délivrance de nouveau diplôme |
| CF4  | CFI PROJET CLUB CERTIFIÉ                  | -                         | Aucune démarche (équivalence de droit)  | Pas de délivrance de nouveau diplôme |
| CF2 OU CF3 + 1 J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*  | DF COACH JEUNES                           | Ligues Régionales         | Inscription et participation à la journée de formation complémentaire           | Ligues Régionales                    |
| CF3 + 1 J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*   | DF COACH SENIORS                          | Ligues Régionales         | Inscription et participation à la journée de formation complémentaire           | Ligues Régionales                    |
| MODULES U7 + ANIMATEUR/TRICE FÉDÉRALE + CF1 + CF4 + 1 J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE* | DF RESPONSABLE ÉCOLE DE FOOTBALL (UEFA C) | FFF (Service Entraîneurs) | Sur dossier à envoyer <b>complet</b> directement à la FFF (Service Entraîneurs) | FFF (Service Entraîneurs)            |

\*Une journée de 8h spécifique organisée par les Ligues Régionales

Je suis titulaire du CFF 1  
↓  
Je deviens titulaire du CFI U6-U9 et du CFI U10-U13

Je suis titulaire du MODULE U7  
↓  
Je deviens titulaire du CFI U6-U9

Pour toute question relative aux équivalences vous pouvez contacter par mail : Xavier LAGRAZ – CTR Formation : [xlagraz@pl.fff.fr](mailto:xlagraz@pl.fff.fr)



## Période transitoire Certifications CFF

Pour les titulaires des modules ou d'un CFF non certifiés, possibilité, pendant 4 saisons, de participer à des sessions de certifications CFF1, CFF2, CFF3 et CFF4.

Au-delà de la saison 2026/2027, il ne sera plus possible de certifier de CFF.



## Période transitoire journées complémentaires pour l'obtention d'un DF

Journée Complémentaire : **8h**

- Titulaire du CFF2 certifié ou CFF3 certifié + Journée Complémentaire Jeunes = DF Coach Jeunes
- Titulaire du CFF3 certifié + Journée Complémentaire Seniors = DF Coach Seniors

Les journées complémentaires sont indépendantes. Les titulaires du CFF3 certifié devront suivre les 2 journées complémentaires pour obtenir DF Coach Jeunes et Coach Seniors.

### 17. Challenge du Respect « Vivre Ici »

Jérôme PESLIER

Ce challenge vise à valoriser les clubs moins sanctionnés au niveau disciplinaire dans cinq catégories. Les clubs sont classés au regard du cumul des sanctions disciplinaires et suivant un barème établi.

Le nombre de points est obtenu en fonction du nombre de cartons blanc, jaune ou rouge comptabilisés au cours de la saison en championnat exclusivement ainsi que le quantum des sanctions.

Les vainqueurs sont :

- **Seniors D1 Masculins : 548227 FC Guéméné Massérac 1**
- **Seniors D2 Masculins : 500268 RC Ancenis Saint-Géréon 2**
- **Seniors D3 Masculins : 552653 SCNA Derval 3**
- **U18 Accès Ligue : 520086 ES Vigneux 1**
- **Seniors Futsal Masculins : 553688 Nantes Doulon Bottière 3**

Jérôme PESLIER, gérant et fondateur de VIVRE ICI remet aux cinq clubs lauréats un jeu de maillots aux couleurs du club avec la pastille « Challenge du Respect » apposée sur l'épaule, ainsi que le logo du club et du partenaire de leur choix.

### 18. Challenge de l'Arbitrage « Intersport »

Patrice GUET

Le Challenge de l'Arbitrage Intersport a pour but de récompenser les clubs qui œuvrent activement à la détection, au recrutement de nouveaux arbitres, à leur fidélisation et à leur accompagnement.

Pour pouvoir être lauréat du Challenge de l'Arbitrage Intersport, il faut donc remplir ces critères :

- avoir formé un ou plusieurs nouveaux arbitres, jeunes ou seniors, masculins ou féminines dans la saison,
- avoir assuré un tutorat de ces nouveaux arbitres au cours de la saison,
- retourner les fiches « tutorat » au District,
- que les arbitres formés renouvellent la saison suivante
- fidéliser les arbitres en poste

Les lauréats sont :

- **513303 US Guérinoise**
- **520437 ES Landaise**
- **544892 FC Estuaire**
- **544923 Don Bosco Nantes**

- **548100 FC La Montagne**
- **548228 Les Côteaux de la Roche**
- **581361 ES Vertou**
- **547589 ASR Machecoul**
- **552653 SCNA Derval**

Patrice GUET, membre de la Commission des Arbitres et Lorenzo LOEB, cellule Clubs – Collectivités – Entreprise pour INTERSPORT Basse-Goulaine, Rezé et Clisson, remettent à chaque club un ensemble de dotations textiles, matériels et pédagogiques.

Le **FC La Montagne** reçoit le trophée du Challenge de l'Arbitrage « Intersport ».

## **19. Challenge Écoresponsabilité et Environnement** **Jean-Pierre BOUILLANT**

---

Le trophée du Challenge Ecoresponsabilité et Environnement est remis par Jean-Pierre BOUILLANT, Secrétaire Général du District à l'ASR Machecoul et Louise PAHUN, Vice-Présidente Sport solidaire et responsable, activité de pleine nature du Conseil Départemental pour leur action interne aux familles du club pour la collecte de papier à recycler.

## **20. Intervention de Louise PAHUN** **Vice-Présidente Sport solidaire et responsable, activité de pleine nature du Conseil Départemental**

---

*« Bonjour tout le monde,*

*Je souhaitais vous saluer vous toutes et tous, messieurs, mesdames, Présidents, Présidentes, de clubs de football sur le département. Saluer les bénévoles qui sont présents dans la salle, les salariés, le District et son Président Monsieur Alain Martin.*

*Je me tiens devant vous ce matin, j'ai le plaisir de représenter le Conseil Départemental de Loire-Atlantique en tant que Vice-Présidente au sport.*

*Vous le savez, notre département s'engage sur son territoire pour la promotion d'un sport pour tous les publics, et un sport respectueux de l'environnement.*

*Aussi, nous sommes liés à votre District par un pacte de coopération qui repose sur un faisceau de valeurs que nous partageons, que nous avons en commun.*

*Vous me permettez, quelques mots, sur ces valeurs. Le Département, celui de la Loire-Atlantique mais comme tous les départements de France, c'est la collectivité du soin et des solidarités par excellence.*

*Nous avons des compétences obligatoires qui nous obligent face à nos concitoyens, concitoyennes en situation de fragilité sociale ou victimes de discriminations.*

*Laissez-moi vous présenter les fonctions des Départements.*

*Par exemple, nous sommes la collectivité en charge de la protection de l'enfance. C'est en effet, au Département que sont confiés les enfants dont les parents sont absents, démissionnaires ou en situation de grande détresse sociale.*

*Ce sont les départements, aussi, qui redistribuent le RSA, le revenu de solidarité active, pour les personnes qui sont dans la précarité.*

*Les départements s'occupent également des personnes en situation de handicap, ou bien de celles et de ceux qui subissent des discriminations qui peuvent être liées à leur genre, à leur sexualité également.*

*Lorsque je m'adresse à un auditoire, dans le cadre de mon mandat, il me plait à rappeler les compétences si importantes des Départements, parce que je sais que l'abstention grandit et que nos concitoyens, concitoyennes semblent se désintéresser de la chose publique.*

*Pourtant, j'espère que mon introduction a permis de rappeler l'importance de notre collectivité en termes de solidarité et de redistribution sociale. S'occuper des plus fragiles, des personnes en situation de handicap, des seniors, c'est quand même ce qu'on fait au quotidien et ce qui fait de nous une société.*

*Alors, que vient faire le sport là-dedans...*

*Le sport, c'est une compétence pour notre collectivité, qu'on appelle facultative. Nous n'avons donc aucune obligation en la matière. Cela veut dire, que le Département de la Loire-Atlantique pourrait ne jamais rien avoir à faire à s'occuper de sport. Mais cela n'est pas notre choix.*

*Notre choix, c'est de nous emparer du Sport et de son aura exceptionnelle, et le football particulièrement, pour le mettre au service de ce que sont nos compétences obligatoires que je vous ai évoquées plus haut. A savoir, ces compétences qui sont d'aller vers les autres et des solidarités.*

*Aussi, si nous reconnaissons l'importance de la compétition dans l'univers du football, du champ sportif de manière général ; la compétition fait le sel et fait l'intérêt des joueurs et des joueuses. Ce n'est pas dans ce but de compétition, que nous Département, collectivité, nous investissons ce sport et que nous apportons notre soutien financier au District.*

*Nous sommes aujourd'hui et demain, à vos côtés, pour un sport qui émancipe, un sport qui éduque, un sport qui crée du lien social. Bref, un sport qui nous fait du bien.*

*J'en appelle à tous les clubs qui ont des projets à soumettre pour lutter contre le racisme, les incivilités, les discriminations, l'homophobie, l'ensemble des violences que l'on rencontre dans le sport. J'en appelle à ceux qui ont des projets qui vont vers les publics les plus précaires, des projets qui incluent, qui insèrent, qui font société. La main du Département est tendue pour avancer avec vous.*

*Je vous remercie de votre écoute, et j'espère vous croiser sur les terrains dans le cadre de mon mandat.*

*Merci beaucoup. »*

## **21. Challenge de la Féminisation « DISTINCTIO »**

**Evelyne AUTIN**

Ce challenge concerne tous les clubs du District de Football et vise à mettre en avant les actions de féminisation des licenciés au sein des clubs.

L'établissement du classement est réalisé avec quatre critères majeures : Formation, Promotion, Pratiquantes et féminisation des Bénévoles. Un bonus est réalisé pour les clubs impliqués dans des actions de féminisation initiées par le District.

Un comparatif est réalisé entre la saison 2021-2022 et 2022-2023 pour ce qui concerne les licenciées féminines tout type de licences confondus ainsi que l'accès à la pratique à de nouvelles joueuses.

Les 10 premiers du classement au regard du nombre de points obtenus se voit remettre des dotations en matériel pédagogique et textiles.

Chaque club dans le cadre du partenariat avec le Crédit Agricole bénéficie également d'un parka Nike pour une éducatrice ou dirigeante du club.

Nous invitons les représentants du Crédit Agricole : M. Jacques RACAPÉ et M. Jean-Michel LE NY sont conviés à nous rejoindre sur la scène.

Les dix premiers clubs ayant été les plus actifs dans la participation, le développement et l'implication aux actions de féminisation sont ainsi récompensés.

- **520085 AC Basse Goulaine**
- **582205 FC Camoël Presqu'île Vilaine**
- **502086 ALC Châteaubriant**
- **520446 Les Jeunes d'Erbray**
- **501946 CS Montoirin**
- **547590 FC Mouzeil Teillé Ligné (lauréat)**
- **547524 FC de Retz**
- **520841 Sympho Foot Treillières**
- **560845 FC Vallons Le Pin**
- **520086 ES Vigneux**

Evelyne AUTIN, membre du Comité de Direction et représentante des féminines accompagnée de M. Jacques RACAPÉ, Directeur du Secteur d'Agence Erdre et Loire du Crédit Agricole et M. Jean-Michel LE NY, Directeur de l'Agence du Crédit Agricole de La Chapelle sur Erdre, remet à chaque club un ensemble de dotations textiles, matériels et pédagogiques.

Le **FC Mouzeil Teillé Ligné** reçoit le trophée offert par DISTINCTIO.

## 22. Intervention de Didier ESOR

### Président de la Ligue de Football des Pays de la Loire

---

« Mesdames, Messieurs, bonjour,

Je voulais commencer par vous remercier pour ce que vous êtes, pour ce que vous faites.

J'ai entendu Madame PAHUN nous confier des missions et attendre de nous beaucoup de choses, mais c'est ce que vous, vous faites déjà. Et la charge, aujourd'hui des présidents, présidentes, secrétaires, trésoriers, des membres de bureau, des gens qui dirigent le club est excessivement lourde et importante.

Et donc, il faut effectivement vous remercier pour ce que vous faites pour le football.

Avec des résultats extraordinaires.

On a vécu une semaine qui s'est terminée hier après-midi de manière catastrophique, et hier soir, je me suis levé parce que j'ai vu un but extraordinaire. J'ai vu une Équipe de France qualifiée pour l'EURO. Une des premières qualifiées.

Ceci, c'est le travail de tout le football français. Quand vous arrivez aussi souvent à être tout en haut, c'est qu'à la base, il y a des gens qui travaillent. Et ce travail, c'est le vôtre.

Il ne faut jamais oublier que s'il y a une équipe tout en haut, Philippe DIALLO le dit suffisamment, Didier DESCHAMPS le dit suffisamment, c'est qu'à la base, il y a des gens qui travaillent et c'est grâce à vous que ce qui se passe aujourd'hui est là.

Je voulais aussi remercier tout le District et qui dit District, les élus, les administratifs, les techniciens qui font un travail remarquable. Je dois dire qu'on travaille bien ensemble. Que vous allez voir des sujets arriver en fin de saison ; ça va être l'opération « mini-buts » sur laquelle nous travaillons ensemble, de telle sorte que les clubs qui ont une école de football puissent avoir des mini-buts en sachant que cette opération est financée à 50 % par la Fédération, 30 % de manière équivalente 15/15 entre la Ligue et le District. Vous n'aurez que 20 % à payer pour des mini-buts qui sur les premiers prix seront à 174 €. C'est le prix qu'on nous a annoncé.

C'est une opération qui va partir très vite. Je vous encourage pour vos écoles de football, pour ceux qui n'en n'ont pas, à acheter des buts. C'est très important parce que si Mbappé a frappé dans la lucarne c'est qu'il a appris très tôt à frapper au but, dans des vrais buts.

Je vais vous dire aussi que je suis heureux de voir l'arbitrage se développer aussi bien dans notre territoire. On avait analysé la situation de crise de l'arbitrage sur toute la Ligue, nous avons avec les Districts pris une décision de mettre en place une ETRA, d'aider au financement des CTDA mis en place par 4 Districts. Et quand je vois l'implication de ces CTDA, quand je vois l'implication des Équipes Techniques Départementales en Arbitrage, les résultats qui sont fournis, là encore, j'en suis fort heureux et je vous remercie de votre investissement.

On a chez nous, le développement des nouvelles pratiques, foot en marchant..., on a aussi un très fort développement du foot féminin, en particulier sur les U14, U12-U13 et plus haut, avec des jeunes filles, des jeunes femmes, qui restent.

Pourquoi ? Parce que, ce que vous avez fait dans vos clubs, c'est d'améliorer l'accueil, de faire en sorte que ces jeunes femmes se retrouvent, puissent jouer ensemble et qu'on ait un niveau de compétitions qui permette à toutes de s'exprimer.

Au bilan, un football qui va très bien, parce qu'on va nous aussi, au global de la Ligue, atteindre peut-être, sans doute les 180 000 licenciés.

Et j'étais avec le Directeur Technique National adjoint qui m'a dit ce qui se passe c'est qu'on a fidélisé. Et si on a fidélisé, c'est que forcément, vous avez travaillé dans vos clubs de telle sorte que votre structuration, vos clubs sont tellement bien structurés aujourd'hui, vous avez développé des choses qui font qu'on peut proposer aux jeunes, aux moins jeunes, différentes activités qui permettent à tous de jouer au football comme il a envie.

Ça développe bien évidemment, le rôle social du football auquel je crois particulièrement.

On a quelques points de vigilance. On n'est peut-être pas la Ligue, la plus touchée, mais les soucis d'informatique, de FMI, etc. Ça vous bouffe les week-ends... mais pas qu'à vous ; ça bouffe la semaine chez nous aussi.

On a aussi le sujet des violences sexuelles et sexistes, et un sujet dont on parle peu mais qui est très important et qui doit être souterrain, c'est le harcèlement. Parce que le harcèlement ne peut pas exister qu'à l'école ; il existe aussi forcément dans nos clubs. Et je vous demande d'être vigilants à ce qui peut se passer parfois dans les vestiaires. Il y a des expériences, aujourd'hui qui sont faites avec l'interdiction des téléphones dans les vestiaires. C'est quelque chose qu'il faut je pense continuer pour éviter des images et toutes sortes de choses.

On a aussi un vrai problème, l'ambiance sur et autour des terrains. Quand on regarde le vendredi le PV de la Commission de Discipline, c'est catastrophique.

Notre problème aujourd'hui, ce sont les mots : M.O.T.S. ; M.A.U.X. Les maux entraînent des mots et c'est un vrai

souci. Il faut donc qu'on travaille aujourd'hui, encore plus qu'on ne le fait sur l'ambiance autour des terrains.

Ce qui me gêne beaucoup, c'est que lorsqu'on arrive au moment de la Commission de Discipline, au moment des rapports... personne n'a jamais rien entendu. Il faut quand même que l'on se soucie de cela parce que c'est rare que quelqu'un déclenche un coup de poing comme cela sans qu'à un moment il n'y ait pas eu quelque chose. Là aussi, on a à se responsabiliser et je sais que vous le faites et je sais que c'est lourd sur ce qu'il se passe autour des terrains.

Quelqu'un m'a dit : qu'est qu'on peut faire ?

A un moment, c'est du sport, c'est du loisir, ça doit être un plaisir ; si vous êtes dans une ambiance aussi pourrie que cela pour un match de niveau D2, D3 voire au-dessus... Eh bien... On s'en va !

On n'est pas là pour se faire insulter. On va faire autre chose, parce qu'un moment il faut que les gens prennent conscience que cela ne peut pas durer.

On me dit, c'est la société qui est comme ça. Une fois de plus, le Foot, changeons la société. Donnons l'exemple en étant pro actif sur ce sujet.

On a un très beau sujet qui arrive, ce sont les Jeux Olympiques.

On a la chance, le Foot, le Foot à Nantes, 8 matchs... C'est une chance extraordinaire.

Il y a énormément d'actions qui vont être lancées, par votre District, par la Ligue, par les CDOS, le CROS, principalement les communes. Certaines sur le passage de la flamme, relativement peu en Loire-Atlantique mais il y a des animations à faire autour du football.

Profitons-en pour être original. Nous avons une force de frappe extraordinaire, nous sommes nombreux, nous avons une certaine puissance, une image. Eh bien, profitons pour proposer nous aussi des animations, et une cible prioritaire pour moi, proposer des animations aux entreprises qui sont autour de nous. Le sport santé est un créneau important.

Là où l'évolution démographique fait que nous allons avoir de plus en plus de personnes âgées mais qui ont aussi besoin de se dépenser... Développons le sport santé et allons chercher ces publics qui viendront pratiquer différentes formes de football, le fit foot, le foot en marchant... et qui viendra aussi faire de nouveaux dirigeants dans nos clubs.

Les Jeux Olympiques, ça peut être un beau challenge, huit matchs de rêve...

Je ne voudrai pas terminer, sans avoir un petit mot pour Alain dont c'est la dernière Assemblée Générale en tant que Président et le remercier de tout ce qu'il a fait pour le football sur ce territoire.

Merci à tous et bonne saison ».

## **23. Discours de clôture du Président du District**

---

« En décembre 2022, nous avons accueilli Maxime AIRIEAU au poste de juriste.

Le 12 septembre, Amandine BRARD a intégré le District en tant qu'alternante au service communication évènementiel.

Mi-octobre, nous accueillons un service civique, Florian BURGAUD.

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous témoigniez.

Le bénévolat au sein du District de Football de Loire-Atlantique est une priorité car sans eux, pas de District ou tout au moins pas celui qui existe aujourd'hui.

Nous ne sommes pas toujours d'accord sur l'application des règlements et sur les sanctions sportives ou disciplinaires ; mais sachez que nous continuerons à les appliquer.

Nous lutterons contre les incivilités et particulièrement sur les fraudes concernant l'identité des joueurs ou des dirigeants présents lors des rencontres.

Je rappelle que de nouveau, nous allons faire un contrôle sur la participation des jeunes joueurs lors de l'organisation des plateaux.

Pas de licence = participation interdite.

Je rappelle qu'une licence est avant tout une assurance.

La fin de cette saison sera marquée par l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en France.

Nous devons tous nous mobiliser pour faire en sorte que cela soit une belle réussite.

Il nous reste 8 mois pour terminer cette mandature qui est ma dernière.

*Le 14 juin 2024 sera organisée l'Assemblée Générale Élective.*

*Je ne vais pas m'étendre plus longtemps car je tiens à préserver en ce début de saison le moment de convivialité nécessaire aux bonnes relations que nous entretenons avec vous.*

*Je clôture cette Assemblée Générale à 11h43 Et je vous invite au vin d'honneur offert par le District après que vous soyez passés récupérer votre dotation en ballons ainsi que le nouveau panneau des sanctions disciplinaires en vigueur depuis le 1er juillet 2023.*

*Vous y déposerez le boîtier de vote.*

*La salle est située à gauche en sortant. »*

Le Président,  
Alain Martin



Le Secrétaire Général,  
Jean-Pierre Bouillant



| Localité               | Table | Numéro | Clubs Présents à l'AG 2023           | non votant |
|------------------------|-------|--------|--------------------------------------|------------|
| MONTOIR DE BRETAGNE    | A     | 501946 | C.S. MONTOIRIN                       |            |
| GUERANDE               | A     | 502274 | ST AUBIN GUERANDE                    |            |
| HERBIGNAC              | A     | 502394 | ST CYR HERBIGNAC                     |            |
| ST LYPHARD             | A     | 510460 | AM. ST LYPHARD                       |            |
| ST ANDRE DES EAUX      | A     | 510656 | LA ST ANDRE                          |            |
| ST MOLF                | A     | 519651 | U.S. ST MOLF                         |            |
| BESNE                  | A     | 520442 | JEANNE D'ARC BESNE                   |            |
| LA BAULE               | A     | 521841 | A.S.C. ESCOUBLAC                     |            |
| ST MARC SUR MER        | A     | 534841 | ST MARC F.                           |            |
| DONGES                 | A     | 548648 | DONGES F.C.                          |            |
| LE CROISIC             | A     | 551779 | F.C. COTE SAUVAGE CROISIC BATZ/M     |            |
| LA BAULE ESCOUBLAC     | A     | 553847 | U. S. LA BAULE / LE POULIGUEN        |            |
| ST JOACHIM             | A     | 560489 | FOOTBALL CLUB DE BRIERE              |            |
| ASSERAC                | A     | 582205 | FC CAMOEL PRESQU'ILE VILAINE         | x          |
| ST NAZAIRE             | A     | 590211 | ST NAZAIRE ATLANTIQUE FOOTBALL       |            |
| GUENROUET              | B     | 513303 | U.S. GUENRINOISE                     |            |
| PONTCHATEAU            | B     | 521036 | A.S. GUILLAUMOIS                     |            |
| ST ETIENNE DE MONTLUC  | B     | 525241 | F.C. STEPHANOIS                      |            |
| PONTCHATEAU            | B     | 527392 | ETOILE ST ROCH PONTCHATEAU           |            |
| PONTCHATEAU            | B     | 540404 | A.O.S. PONTCHATEAU                   |            |
| LE TEMPLE DE BRETAGNE  | B     | 549344 | TEMPLE CORDEMAIS F.C.                |            |
| DREFFEAC               | B     | 550043 | F.C. DES TROIS RIVIERES              |            |
| STE REINE              | B     | 560126 | STE REINE CROSSAC FOOTBALL           |            |
| CAMPBON                | B     | 560518 | UNION BRIVET CAMPBON CHAPELLE LAUNAY |            |
| SAVENAY                | B     | 580575 | SAVENAY MALVILLE PRINQUIAU FC        |            |
| SEVERAC                | B     | 582725 | FC ATLANTIQUE MORBIHAN               |            |
| CHATEAUBRIANT          | C     | 502086 | A.L. CHATEAUBRIANT                   |            |
| NOZAY                  | C     | 502505 | NOZAY O.S.                           |            |
| VILLEPOT               | C     | 515069 | U.S. VILLEPOTAISE                    |            |
| GRAND AUVERNE          | C     | 515584 | U.S. GRAND AUVERNAIS                 |            |
| PLESSE                 | C     | 518734 | E.S. DRESNY PLESSE                   |            |
| RUFFIGNE               | C     | 518811 | AM.S. RUFFIGNOLAISE                  |            |
| SOUDAN                 | C     | 519514 | U.S. SOUDAN                          |            |
| MOISDON LA RIVIERE     | C     | 520139 | E. DU DON MOISDON MEILLERAYE         |            |
| ERBRAY                 | C     | 520446 | LES JEUNES D'ERBRAY                  |            |
| PLESSE                 | C     | 521035 | COUDRAY O.S.                         |            |
| ST AUBIN DES CHATEAUX  | C     | 521038 | U.S. ST AUBIN DES CHATEAUX           |            |
| PETIT AUVERNE          | C     | 521711 | PETIT AUVERNE S.                     |            |
| ST JULIEN DE VOUVANTES | C     | 546436 | C.A.V.U.S. GLAINOISE                 |            |
| LA GRIGONNAIS          | C     | 547056 | PUCEUL GRIGONNAIS U.S.               |            |
| GUEMENE PENFAO         | C     | 548227 | F.C. PAYS DE GUEMENE                 |            |
| ST VINCENT DES LANDES  | C     | 549082 | St VINCENT LUSTVI                    |            |
| DERVAL                 | C     | 552653 | S. C. NORD ATLANTIQUE DERVAL         |            |
| SION LUSANGER          | C     | 563816 | A.S. SION LUSANGER                   |            |
| ABBARETZ               | C     | 581347 | ABBARETZ SAFFRE FC                   |            |
| AVESSAC                | C     | 581699 | AVESSAC FEGREAC                      |            |
| VAY                    | C     | 564495 | FC VAY MARSAC                        |            |
| ANCENIS                | D     | 500268 | R.C.ANCENIS-ST GEREON                |            |
| JOUE SUR ERDRE         | D     | 514662 | ET.S. JOUE S/ERDRE                   |            |

| Localité                 | Table | Numéro | Clubs Présents à l'AG 2023          | non votant |
|--------------------------|-------|--------|-------------------------------------|------------|
| MESANGER                 | D     | 516995 | A.S. MESANGER                       |            |
| ST GEREON                | D     | 520217 | REV. ST GEREON                      |            |
| RIAILLE                  | D     | 547054 | U.F.C. ERDRE ET DONNEAU             |            |
| TEILLE                   | D     | 547590 | F.C. MOUZEIL TEILLE LIGNE           |            |
| LA ROCHE BLANCHE         | D     | 548228 | LES COTEAUX DE LA ROCHE             |            |
| FREIGNE                  | D     | 551971 | ESPOIRS FREIGNEENS                  | x          |
| ST HERBLON               | D     | 552795 | HERBLANETZ F. C.                    |            |
| ST MARS LA JAILLE        | D     | 560845 | FC VALLONS LE PIN ST MARS LA JAILLE |            |
| LE CELLIER               | D     | 581259 | LE CELLIER MAUVES FC                |            |
| LOUDON                   | D     | 581315 | LOUDON COUFFE FC                    |            |
| BELLIGNE                 | D     | 581906 | BELLIGNE CHAPELLE MAUMUSSON         | x          |
| BLAIN                    | E     | 502178 | E.S. DE BLAIN                       |            |
| NORT SUR ERDRE           | E     | 512355 | NORT A.C.                           |            |
| ST MARS DU DESERT        | E     | 513964 | J.A ST MARS DU DESERT               |            |
| PETIT MARS               | E     | 515463 | PETIT MARS FOOTBALL CLUB            |            |
| LES TOUCHES              | E     | 516436 | Les TOUCHES FOOTBALL CLUB           | x          |
| SUCE SUR ERDRE           | E     | 516989 | J. G.E. SUCE                        |            |
| HERIC                    | E     | 517367 | HERIC FOOTBALL CLUB                 |            |
| GRANDCHAMP DES FONTAINES | E     | 518204 | A.S. GRANDCHAMP                     |            |
| VIGNEUX DE BRETAGNE      | E     | 520086 | E.S. VIGNEUX                        |            |
| NOTRE DAME DES LANDES    | E     | 520437 | E.S. NOTRE DAME DES LANDES          |            |
| TREILLIERES              | E     | 520841 | SYMPHO FOOT TREILLIERES             |            |
| CASSON                   | E     | 530791 | A.S. CASSON                         |            |
| FAY DE BRETAGNE          | E     | 551077 | FAY-BOUVRON F. C.                   |            |
| LE GAVRE                 | E     | 560161 | FC LE GAVRE LA CHEVALLERAI          | x          |
| COUERON                  | F     | 501979 | COUERON CHABOSSIERE FC              |            |
| THOUARE SUR LOIRE        | F     | 502138 | U.S. THOUARENNE                     |            |
| STE LUCE SUR LOIRE       | F     | 511986 | U.S. STE LUCE S/LOIRE               |            |
| LA CHAPELLE SUR ERDRE    | F     | 513858 | A.C. CHAPELAIN                      |            |
| SAUTRON                  | F     | 514875 | A.S. SAUTRONNAISE                   |            |
| ORVAULT                  | F     | 517365 | ORVAULT SPORTS                      |            |
| ST HERBLAIN              | F     | 521399 | ST HERBLAIN O.C.                    |            |
| ST HERBLAIN              | F     | 522724 | U. F. ST HERBLAIN                   |            |
| ORVAULT                  | F     | 527371 | U.S. BUGALLIERE                     |            |
| ST HERBLAIN              | F     | 534765 | A.S. PREUX ST HERBLAIN              |            |
| ORVAULT                  | F     | 547452 | ORVAULT R.C.                        |            |
| NANTES                   | G     | 500041 | LA MELLINET                         |            |
| NANTES                   | G     | 501904 | F.C. NANTES                         |            |
| NANTES                   | G     | 502386 | LA SAINT PIERRE DE NANTES           |            |
| NANTES                   | G     | 509427 | METALLO S. CHANTENAY                |            |
| NANTES                   | G     | 510653 | C.C.S. NANTES ST FELIX              |            |
| NANTES                   | G     | 518109 | ESP. ST YVES DE NANTES              |            |
| NANTES                   | G     | 519100 | R.A.C.C. NANTES                     |            |
| NANTES                   | G     | 521131 | A. ST MEDARD DE DOULON NANTES       |            |
| NANTES                   | G     | 523294 | F.C. DE TOUTES AIDES NANTES         |            |
| NANTES                   | G     | 523626 | J.S.C. BELLEVUE NANTES              |            |
| NANTES                   | G     | 538478 | A. TRAV. PORTUGAIS NANTES           |            |
| NANTES                   | G     | 541583 | LA PANAFRICAIN                      |            |
| NANTES                   | G     | 544923 | DON BOSCO FOOTBALL NANTES           |            |

| Localité                  | Table | Numéro | Clubs Présents à l'AG 2023       | non votant |
|---------------------------|-------|--------|----------------------------------|------------|
| NANTES                    | G     | 545996 | F.C. BOBOTO                      |            |
| NANTES                    | G     | 547525 | NANTES SUD 98                    |            |
| NANTES                    | G     | 548480 | AS Les NANTILLAIS                |            |
| NANTES                    | G     | 551545 | ETOILE DU CENS NANTES            |            |
| NANTES                    | G     | 553174 | NANTES SAINT JOSEPH PORTERIE     |            |
| NANTES                    | G     | 564296 | LA GUINEENNE                     | x          |
| VERTOU                    | H     | 509217 | U.S. STE ANNE DE VERTOU          |            |
| REZE                      | H     | 512354 | A.E.P.R. REZE                    |            |
| LES SORINIERES            | H     | 513122 | ELAN SORINIERES FOOTBALL         |            |
| BOUAYE                    | H     | 518479 | F.C. BOUAYE                      |            |
| BASSE GOULAIN             | H     | 520085 | A.C. BASSE GOULAIN               |            |
| REZE                      | H     | 544184 | F.C. REZE                        |            |
| LA MONTAGNE               | H     | 548100 | F.C. LA MONTAGNE                 |            |
| VERTOU                    | H     | 581361 | ES VERTOU FOOT                   |            |
| ST SEBASTIEN              | H     | 582222 | ST SEBASTIEN FC                  |            |
| CLISSON                   | I     | 502448 | ET. DE CLISSON                   |            |
| VALLET                    | I     | 502518 | ENT.S. VALLET                    | x          |
| GETIGNE                   | I     | 514478 | F.C. GETIGNE BOUSSAY             |            |
| HAUTE GOULAIN             | I     | 517159 | ET.S. HAUTE GOULAIN              |            |
| AIGREFEUILLE SUR MAINE    | I     | 541370 | A.S. DE MAINE AIGREF.REMOUILLE   |            |
| LE LOROUX BOTTEREAU       | I     | 544136 | LANDREAU LOROUX SP.C.            |            |
| ST JULIEN DE CONCELLES    | I     | 561182 | FC ST JULIEN DIVATTE             |            |
| LA CHAPELLE HEULIN        | I     | 581794 | FC ENTENTE DU VIGNOBLE           |            |
| ST HILAIRE DE CLISSON     | I     | 581813 | FC SUD SEVRE ET MAINE            |            |
| LA CHEVROLIERE            | J     | 509069 | HERBADILLA CHEVROLIERE           |            |
| ST PHILBERT DE GRAND LIEU | J     | 511875 | U.S. ST PHILBERT GRANDLIEU       |            |
| ST MARS DE COUTAIS        | J     | 513856 | ST MEDARD ST MARS DE COUTAIS     |            |
| ST LUMINE DE COUTAIS      | J     | 513920 | E.S. DU LAC ST LUMINE DE COUTAIS |            |
| PAULX                     | J     | 536713 | F.C. DE PAULX                    | x          |
| MACHECOUL                 | J     | 547589 | ASR MACHECOUL                    |            |
| LA LIMOUZINIERE           | J     | 548871 | F.C. LOGNE ET BOULOGNE           |            |
| GENESTON                  | J     | 581256 | GENESTON AS SUD LOIRE            |            |
| PONT ST MARTIN            | J     | 581899 | FC GRAND LIEU                    |            |
| ST BREVIN LES PINS        | K     | 502031 | A.C. ST BREVIN                   |            |
| ST PERE EN RETZ           | K     | 512985 | ST PIERRE DE RETZ                |            |
| CHAUVE                    | K     | 524921 | L'ECLAIR DE CHAUVE               |            |
| STE MARIE SUR MER         | K     | 527836 | GOELANDS SANMARITAINS            |            |
| PORNIC                    | K     | 542491 | PORNIC FOOT                      |            |
| ROUANS                    | K     | 544107 | ENT.S. DES MARAIS                |            |
| ARTHON EN RETZ            | K     | 544823 | ARCHE F.C.                       |            |
| PAIMBOEUF                 | K     | 544892 | F.C. ESTUAIRE PAIMBOEUF          |            |
| ST MICHEL CHEF CHEF       | K     | 545404 | OCEANE F.C.                      |            |
| ST HILAIRE DE CHALEONS    | K     | 547524 | F.C. DE RETZ                     |            |
| ST VIAUD                  | K     | 581901 | AS VITAL FROSSAY                 |            |
| NANTES                    | Z     | 510735 | A.S.O.N Nantes                   |            |
| NANTES                    | Z     | 532168 | A.COSMOS NANTAIS                 |            |
| NANTES                    | Z     | 553688 | NANTES DOULON BOTTIERE FUTSAL    |            |
| ST ETIENNE DE MONTLUC     | Z     | 563918 | US STEPHANOISE FUTSAL            |            |
| ST HERBLAIN               | Z     | 580726 | ST HERBLAIN PEPITE FUTSAL CLUB   |            |

| Localité              | Table | Numéro | Clubs Présents à l'AG 2023        | non votant |
|-----------------------|-------|--------|-----------------------------------|------------|
| NANTES                | Z     | 590209 | ETOILE NANTAISE FUTSAL            |            |
| NANTES                | Z     | 602387 | ASPTT CORPO DE NANTES             |            |
| NANTES                | Z     | 607242 | U.A. STE GENERALE C.TITRES NANTES |            |
| CARQUEFOU             | Z     | 612595 | SYSTEME U OUEST F.CARQUEFOU       |            |
| NANTES                | Z     | 614368 | A.S. MUNICIPALUX NANTES           | x          |
| LA CHAPELLE SUR ERDRE | Z     | 614413 | A.S. SIGMA INFORMATIQUE           |            |
| LA MONTAGNE           | Z     | 615570 | A.S.C. INDRET                     | x          |
| ORVAULT               | Z     | 663879 | A.S. C.T.E. Orvault               |            |
| NANTES                | Z     | 664308 | FOOTBALL CLUB MITRIE              |            |
| NANTES                | Z     | 842496 | F.C. LE LIEN                      | x          |
| REZE                  | Z     | 849771 | AS de REZE                        |            |